

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 16 mai 2017, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 218 — *Loi sur la Journée de la réduction du fardeau administratif/The Red Tape Reduction Day Act*;
- projet de loi 221 — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées/The Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Awareness Day Act*.

Composition du Comité :

- M. le *ministre* CULLEN;
- M. EWASKO;
- M. FLETCHER;
- M^{me} FONTAINE;
- M. GERRARD;
- M^{me} LATHLIN;
- M. MARCELINO;
- M^{me} MAYER;
- M. le *ministre* SCHULER;
- M^{me} la *ministre* SQUIRES;
- M. WHARTON.

Le Comité a élu :

- M^{me} MAYER à la présidence;
- M. FLETCHER à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 218 — *Loi sur la Journée de la réduction du fardeau administratif/The Red Tape Reduction Day Act* :

Jonathan Alward

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Le comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 221 — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées/The Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Awareness Day Act* :

Sandra DeLaronde
Marcel Balfour

Indigenous Women Leadership and Resource Institute
Particulier

Exposé écrit

Le Comité a reçu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 221 — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées/The Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Awareness Day Act* :

Kathy M. Bent

Particulier

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N° 218) — *Loi sur la Journée de la réduction du fardeau administratif/The Red Tape Reduction Day Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 221) — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées/The Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Awareness Day Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que le titre du projet de loi soit amendé par adjonction, avant « DE SENSIBILISATION », de « D'HOMMAGE ET ».

La présidente,

M^{me} MAYER

Le 16 mai 2017